

la ligue en action

oct 2024 – déc 2024

n°9



LE GROS DOSSIER | PAGE 9

**Le Mouvement
fait sa rentrée**



**Rencontres
d'été**

Moments
inoubliables

**Éducation
Permanente**

Nouvelles
thématiques d'action

**Baromètre
2024**

Les parents
en apnée

Laisser les familles nous enchanter!

C'est encore ragaillardie par l'enthousiasme des Rencontres d'été du début septembre que j'écris cet édit. Oh que oui, le Mouvement fait sa rentrée! Et à grands renforts de trompette, de joie partagée, d'éclats de voix dont les sons et le rythme ont empli les couloirs et les hauts murs de la Bourse de Namur! Quel bonheur, en effet, d'accueillir le temps d'un samedi de septembre, autant de volontaires de nos Relais locaux pour les voir se mêler avec plaisir à l'équipe de la Ligue des familles et se laisser guider à travers les différents ateliers.

Ce fût l'occasion de réfléchir ensemble aux évolutions familiales. Ce fût aussi un moment de célébration. Notre belle vieille dame qu'est la Ligue des familles avait vu son anniversaire centenaire raté sous les coups imprévus de la crise Covid. Aujourd'hui, c'est chose quelque peu rattrapée pour ses quelques 103 ans! Nous avons enfin pu lui dire « Bonne fête! ».

Mais trêve de bavardages! S'il fut un temps où le mouvement d'éducation permanente que représentait la Ligue des familles reposait majoritairement sur son réseau de bénévoles, il faut bien l'admettre, c'est nettement moins le cas aujourd'hui. D'une part, parce que les règles décrétales de l'éducation permanente ont quelque peu changé mais aussi parce qu'au fil du temps, pour diverses raisons, le lien fort entre l'association et ses relais locaux s'est distendu. Espérons qu'il n'en sera plus!

En effet, nous souhaitons que 2025 soit l'occasion de nous pencher plus en avant sur ce lien à reconstruire avec nos bénévoles et sur ce qui peut redynamiser le mouvement. Dans l'attente, l'appel leur a déjà été lancé d'agir avec nous au niveau communal pour que les familles puissent avoir leur place, que ce soit au niveau des aménagements urbains ou encore des espaces publics et les plaines de jeux (les plaines de jeux sont souvent très mal aménagées pour les familles, dingue, non?). Des idées ont été partagées: organiser une masse critique de poussettes et inviter les mandataires à participer à un périple à travers les rues pour qu'ils se rendent compte que les trottoirs ne sont en général jamais bien adaptés; participer en famille et en masse aux Conseils communaux pour porter des revendications, ... Actions qui peuvent tout à fait se réaliser dès les collèges communaux mis en place!

Le mouvement d'éducation permanente prend aussi corps au sein même de la Ligue des familles, au travers des activités de terrain réalisées par nos chargé.e.s d'activités EP et de nos études et analyses réalisées par nos chargé.e.s d'étude. Et c'est une nouvelle programmation qui commence pour 5 ans.

En ce qui concerne l'action de terrain proprement dite, pour les 5 prochaines années à venir, nous renforcerons les concertations entre les chargées d'EP des trois régionales afin d'identifier des projets porteurs qui pourront être démultipliés sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous développerons également des projets spécifiques aux réalités des territoires couverts par ces 3 régionales. Il s'agira de développer une cohérence globale et de développer la notoriété de

la Ligue des familles par rapport à des domaines d'actions spécifiques et de renforcer le pouvoir d'agir de chaque régionale pour rencontrer son public et ses préoccupations. Nous avons donc du pain sur la planche.

Pour conclure, laissez-moi emprunter les mots de Philippe Vauchel, artiste invité aux Rencontres d'été, qui a rythmé cette journée avec ses talents d'orateur et de comédien. Celui-ci nous disait avec beaucoup de justesse qu'il faut laisser les familles poétiser la vie. En fait, il me semble que renforcer le pouvoir d'agir des parents, c'est ça. Alors, qu'on les laisse nous enchainer!

Madeleine Guyot
Directrice générale



4

RETOUR SUR LES RENCONTRES D'ÉTÉ

- > **Moments inoubliables à la Bourse de Namur**

9

LE GROS DOSSIER

Le mouvement fait sa rentrée :

- > **Éducation Permanente : les grandes lignes de la programmation**
- > **Baromètre 2024 : les parents en apnée**

17

LA LIGUE DES FAMILLES OUVRE SES PORTES À JOLIMONT



Ce périodique est une publication de la Ligue des familles dans ses actions citoyennes et politiques, soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles/ secteur Éducation Permanente, la Province de Brabant Wallon et la Région Wallonne.

Ligue en action

Trimestriel : Novembre/Décembre 2024 - P927936 - Dépôt : Liège X

Envoi gratuit, disponible sur demande en version digitale ou papier lea@liguedesfamilles.be

Ce magazine est un outil participatif de sensibilisation aux thématiques et aux combats de la Ligue des familles, il a pour objectif d'éveiller les consciences et de cultiver l'esprit

critique. Il est ouvert à toutes les contributions. La Ligue des familles asbl, 109 avenue Emile de Béco, 1050 Bruxelles www.liguedesfamilles.be

Editeur responsable :

Madeleine Guyot

Comité de rédaction :

Madeleine Guyot, Evelyne De Loch, Caroline Tirmarche et Delphine Hubert, Victoria Forget

Promotion :

Nicolas Doncq et Damien Kremer

Crédit photos :

Nicolas Doncq

Couverture :

Double Cheese et Ligue des familles

Graphisme :

Double Cheese Agency
hello@doublecheese.be

Moments inoubliables des Rencontres d'été à la Bourse de Namur

Le 7 septembre dernier, la Bourse de Namur s'est transformée en une grande cabane. Une cabane pour se retrouver, échanger et sentir la force d'un Mouvement. Le lieu s'est animé de rires et de conversations conviviales lors des Rencontres d'été. 65 volontaires, 55 travailleurs et plusieurs familles membres, dont des enfants, se sont retrouvés pour une journée inoubliable.

Plongez dans les souvenirs de cette journée riche en échanges et en bonne humeur à travers nos photos.



Accueil par notre directrice Madeleine Guyot, suivi de la présentation de Caroline Tirmarche, responsable du Service Etudes et Action Politique.



Un buffet fait maison.

« Très belle découverte du comédien Philippe Vauchel ! Interventions très à propos et super spectacle. Son humour et ses «anecdotes» ont servi de fil rouge tout le long de la journée :) »

Interventions du comédien Philippe Vauchel tout au long de la journée, pour finir en beauté avec son spectacle "Cabane, cabane".



RETOUR SUR LES RENCONTRES D'ÉTÉ



Divers ateliers abordant des thématiques chères à la Ligue des familles telles que le harcèlement scolaire, la conciliation des temps famille/travail, la mobilité des familles en ville, à la campagne, la génération sandwich, le recrutement de volontaires ou encore la littérature jeunesse.



« Super organisation avec un staff accueillant et sympathique. Rien à dire pour l'intendance au top ! »

« Je ne savais pas à quoi m'attendre et j'ai vraiment bien aimé ! »



Des familles ont pu tester des tables de jeux, tous les échanges qui en ont découlé alimenteront le dossier spécial « Jeux et jouets » du Liqueur.



Une exposition sur les alternatives aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft).

« C'était formidable et je n'ai pas vu le temps passer... merci à tous.tes ! »

« Endroit très bien choisi, ambiance conviviale, repas excellent. »

« Il faudrait augmenter la durée des ateliers afin d'avoir l'occasion d'approfondir plus le sujet. »

« Je garde un bon souvenir de cette journée, que ce soit pour le planning proposé ou pour les échanges sympathiques avec les autres personnes présentes. »

« Un tel événement (quelle que soit sa forme) permet de dynamiser/ booster les membres, la vitalité de l'organisation, et mobilise les équipes. »



Et les remerciements de la Présidente, Achilvie Doketh-Yemalayen.



Exposition : la Ligue des familles, c'est 100 ans d'histoire, d'engagement citoyen, d'émancipation individuelle et collective. C'est tellement plus encore !



Evelynne De Lochet
Chargée de projets et volontariat



LA BO

la ville de

COURSE



NOUVEAU

Extrasitting

LE SERVICE DE GARDE OCCASIONNELLE
D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Un enfant en situation de handicap ? On pense à vous !

Lorsqu'on a un ou des enfants en situation de handicap, il est extrêmement compliqué de trouver des solutions de garde. Avec Extrasitting, la Ligue des familles offre aux parents ayant un enfant en situation de handicap la possibilité de souffler ou de s'absenter.

- Un service de garde occasionnelle complémentaire aux offres de répit professionnalisées.
- Dans la région bruxelloise et l'agglomération liégeoise.
- Accessible : un tarif raisonné de 8€/heure.
- Sécurisé : nos extrasitters sont sélectionnés et sensibilisés à la garde d'enfants en situation de handicap.



LE MOUVEMENT FAIT SA RENTRÉE

A thick, expressive orange brushstroke graphic that forms a stylized, irregular frame around the title text.

LE GROS DOSSIER

Découvrez la programmation

Les grandes lignes de force de la prochaine programmation EP du Mouvement: 5 années pour 4 grands pas.

5 années, c'est beaucoup et en même temps, c'est peu quand on voit l'ambition qui se cache derrière nos 4 grands axes thématiques. Pour l'instant, considérons-les comme de grandes orientations qui seront nourries au fur et à mesure que les activités prendront corps et place au travers nos rencontres avec les parents.

1. Parents, fin du monde et fin du mois : pour une justice écologique et sociale

Premier grand chantier à démarrer: **agir pour favoriser une justice écologique mais aussi sociale**. Si le jardinage a des vertus, il doit s'accompagner d'une dimension sociale qui fût trop longtemps oubliée. Fini l'écologie de nantis, les défis environnementaux préoccupent tout le monde! Aux inquiétudes liées au changement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles et à la dégradation de notre environnement, s'entremêlent des difficultés financières de plus en plus marquées pour un nombre croissant de parents qui peinent à boucler les fins de mois. Alors, entre la perspective de la fin du monde et celle de la fin du mois, doit-on vraiment faire un choix? Non! Il est fondamental de veiller à penser les enjeux socio-écologiques par, pour et avec les publics populaires pour rééquilibrer les rapports de force et rendre le modèle de transition écologique plus compatible avec les réalités de toutes les familles.

2. Égalité parentale et intersectionnalité: déconstruire les normes de genre, explorer les dimensions féministes et reconnaître la diversité des expériences familiales.

Comme deuxième grand chantier, déjà démarré à la programmation précédente: **l'égalité parentale et l'intersectionnalité**. Car oui, la dimension de genre reste un enjeu majeur d'inégalités entre homme et femme dans leur rôle de parents. Mais ce n'est pas tout! Il faut aussi considérer et valoriser la diversité des expériences parentales afin de percevoir les discriminations intersectionnelles. Nous viserons donc à mettre en lumière les différentes couches d'identités sociales (intersectionnalité) qui influencent les expériences parentales, en plus de celle du genre, pour promouvoir toujours davantage une vision plus inclusive et égalitaire des rôles parentaux.

3. Alloparentalités: Il faut tout un village pour soutenir un parent

Ce troisième axe d'action revisite le célèbre adage « **il faut tout un village pour élever un enfant** » en proposant de recontextualiser et repolitiser les concepts liés à la responsabilité parentale et au soutien à la parentalité, tout en ouvrant le débat sur ces sujets. La notion de « bon parent » est une construction sociale qui a évolué au fil du temps, mais qui, trop souvent, se fait sans la participation des parents eux-mêmes.

Bien que les parents portent la responsabilité juridique et administrative de leurs enfants, il est possible d'envisager une responsabilité éducative partagée.

Face aux limites de l'intervention publique dans ce domaine, il devient nécessaire de créer des réseaux de soutien plus larges et d'encourager la création de liens communautaires. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'alloparentalité, un concept qui reconnaît que l'éducation et le bien-être des enfants reposent non seulement sur les parents, mais aussi sur l'aide apportée par les membres de la famille élargie, les amis, les enseignants, les mentors et la société dans son ensemble, avec une attention particulière pour les familles isolées, privées de soutien de proximité. Souligner le rôle essentiel des alloparents n'exclut pas pour autant la nécessité de continuer à exiger des mesures publiques supplémentaires d'accompagnement des parents. Cela nous permettra, dans l'attente, d'encourager l'engagement et la solidarité au sein de la communauté pour soutenir les familles, dans leur rôle éducatif.

4. Des parents et des livres: promouvoir les droits culturels à travers la littérature jeunesse

Enfin, notre quatrième chantier portera sur **la promotion des droits culturels à travers la littérature jeunesse**. Nous ne sommes pas tous égaux face aux livres, certains enfants ont des livres en main dès leur plus tendre enfance. D'autres n'ont pas l'occasion de passer des moments de lecture. Un des objectifs de nos projets littéraires est que chaque famille se sente légitime de prendre un livre en main et de passer un moment en famille, ou seul avec un livre. Parce qu'un livre, ça permet de réduire les inégalités culturelles, ça ouvre des espaces de liberté, ça encourage l'esprit critique et en plus, c'est une formidable alternative aux écrans! Alors, pourquoi s'en priver?

La programmation est ambitieuse mais nécessaire. Adapter la société aux réalités des familles est un long chemin. De manière complémentaire aux autres actions de la Ligue des familles, en voici 4 grands pas!



Madeleine Guyot
Directrice générale

Baromètre 2024 : les parents en apnée

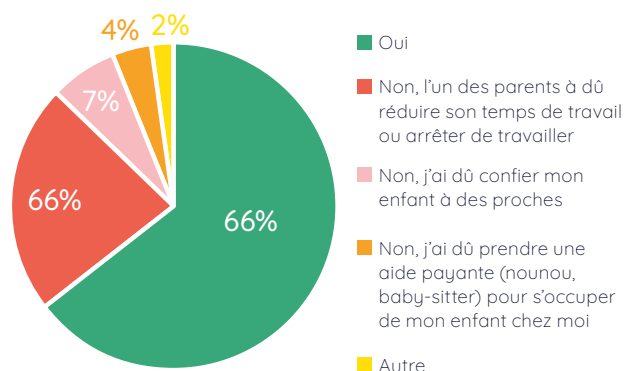
La Ligue des familles a sorti son Baromètre des parents 2024, sondage mené par l'Institut de sondage Dedicated auprès d'un échantillon représentatif de 1001 parents wallons et bruxellois. L'ampleur de certaines difficultés révélées par cette nouvelle édition et l'installation dans le temps de problèmes identifiés depuis 2015 ne peuvent qu'alarmer.

Avant même la naissance, les parents retiennent leur souffle

23% des parents doivent diminuer ou arrêter le travail faute de place en crèche

C'est avant même la naissance de leur premier enfant que les futurs parents – et plus encore les mères comme on le verra tout au long de ce baromètre – commencent ce voyage en apnée qu'est la parentalité. Qu'ils entament les démarches, multiplient les procédures d'inscription dans des crèches, et que près de deux tiers d'entre eux constatent toute la difficulté à y trouver une place. Un tiers des parents n'en obtiennent d'ailleurs pas au moment où ils en ont besoin et se voient – les femmes, le plus souvent – contraints de réduire leur temps de travail ou d'arrêter de travailler pour la plupart, ou de recourir à une aide payante pour une minorité d'entre eux.

Avez-vous trouvé une place dans une crèche au moment qui vous convenait ?



62% des parents peinent à trouver une solution de garde d'enfant malade

Pas le temps de reprendre sa respiration qu'arrivent les premiers automnes et hivers en crèche avec leur lot d'épidémies. Nous constatons dans notre dernière étude la perte d'au moins 500 postes de gardes-malades ces cinq dernières années, ainsi que l'absence, toujours, de congé enfant malade rémunéré pour tous les parents. La détresse des parents, qui sont 62% à avoir du mal à trouver une solution pour faire garder leur enfant malade – tous âges d'enfants confondus – en est une conséquence attendue.

61% des mères ont du mal à travailler à temps plein pour 37% des pères

L'enfant à l'école, débutent des années de course de fond entre les horaires de travail, les temps de trajet, la fin des cours ou de la garderie, les devoirs, les activités extrascolaires.

Pas moins de 55% des parents ont des difficultés à arriver à l'heure à l'école ou à la crèche tout en respectant leurs horaires de travail ; 62% peinent à assurer le suivi scolaire ou simplement à passer du temps avec leurs enfants – une situation forcément variable selon l'aide à disposition, la proximité d'éventuels grands-parents, leur âge et leur forme, leur disponibilité à l'heure où l'âge de la pension recule.

Un jonglage quotidien qui repose encore davantage sur les mères, qui sont 61% à exprimer la difficulté ou l'impossibilité de travailler à temps plein, pour 37% des pères.

Avez-vous des difficultés à :

Respecter vos horaires de travail tout en arrivant à l'heure pour aller chercher vos enfants à l'école/à la crèche ?



Assurer les trajets de vos enfants vers leurs activités extrascolaires ?



Vous libérer pour assister aux réunions parent/professeur ?



Trouver une solution pour faire garder vos enfants lorsqu'ils sont malades ?



Avoir suffisamment de temps libre pour vous occuper de vos enfants/les suivre dans leur scolarité ?



Oui ■
Je ne sais pas ■
Non ■

LE GROS DOSSIER

Pour 52% des parents, la perte de rémunération due au congé parental a été difficile à vivre

Pour faire face à ces difficultés à combiner travail et vie de famille, 46% des parents salariés ou fonctionnaires nous ont indiqué avoir déjà pris un congé parental. Le congé parental est plus en plus populaire auprès de la nouvelle génération de parents, qui recourent bien plus au congé parental que ceux qui ont eu des enfants il y a plusieurs années : 69% des parents avec un enfant en crèche et 62% des parents d'enfants en maternelle ont déjà pris un congé parental.

Pour les parents qui y ont recouru, la perte de rémunération que ce congé engendre a représenté une difficulté financière pour plus de la moitié d'entre eux (52%). Il est frappant de constater que la faible rémunération du congé parental met en difficulté tous les profils de familles – encore même près d'un tiers des parents aux plus hauts revenus. Mais l'ampleur de la différence d'impact entre familles selon le budget du ménage interpelle : il y a plus de deux fois plus de parents à bas revenus qui ont eu du mal à nouer les deux bouts pendant leur congé parental que de parents à hauts revenus.

La double peine des parents à bas revenus

Si les difficultés de conciliation traversent toutes les familles, certaines sont particulièrement à la peine.

Les parents à bas revenus ont moins de jours de congés payés (58% n'ont que les 20 jours légaux de vacances annuelles contre 35% des parents aux plus hauts revenus), moins accès au télétravail, moins de jours de congés enfants malades de leur employeur, moins accès au congé parental, si mal rémunéré.

La 1^{re} raison invoquée par les parents qui ne prennent pas de congé parental est l'indemnisation trop basse

La première raison avancée par les parents pour expliquer le fait de ne pas avoir pris de congé parental est financière : c'est le cas de 23% des parents qui ont renoncé à prendre un congé parental (contre 16% en 2022 et 13% en 2020).

La faible rémunération du congé parental (896,73€ net/mois pour une interruption complète) a pour conséquence de le rendre financièrement inaccessible à de nombreux parents. Dans ce contexte, lors d'une enquête menée auprès de 1600 parents en 2023, la Ligue des familles a soumis aux parents interrogés une hypothèse : un congé parental rémunéré 1500€ le premier mois (2000€ pour les familles monoparentales), puis les autres mois au forfait actuel, comme étape vers une meilleure rémunération des congés familiaux. Il ressort de cette enquête que 81% des parents qui n'ont pas encore pris de congé parental y recourraient s'il était rémunéré de cette manière.

Signez notre pétition en faveur d'un congé parental mieux rémunéré sur www.conges.be

La moitié des familles n'ont pas les moyens de préparer l'avenir des enfants

Loin de leur permettre de sortir la tête de l'eau, les finances des familles plongent une forte proportion d'entre elles dans une détresse plus grande encore. 27% des parents ont déjà rencontré des difficultés à payer une consultation médicale ou des médicaments pour leurs enfants, 26% une hospitalisation, 48% des lunettes, un appareil dentaire ou des semelles orthopédiques. 24% des familles ont du mal à payer leurs factures d'eau ou d'énergie.

Les familles sont encore moins en capacité de préparer l'avenir de leurs enfants : 49% d'entre elles ne se sentent pas en mesure de payer leurs études supérieures ou d'épargner dans cette perspective.

Est-ce que le budget actuel de votre ménage vous permet de :

Répondre aux besoins essentiels de vos enfants (alimentation, santé,...)

89%

11%

Faire plaisir à vos enfants (cadeaux, sorties, ...)

72%

28%

Préparer l'avenir de vos enfants (épargner pour leurs études ou les financer par exemple)

51%

49%

■ Oui

■ Non

41% des familles en difficulté à cause du coût des voyages scolaires

Les coûts scolaires ressortent parmi les frais qui mettent le plus les familles en difficulté. En premier lieu, celui des voyages scolaires que plus de 4 familles sur 10 peinent à payer, suivi par le coût du matériel informatique et celui du petit matériel scolaire. Tous frais confondus, à peine 1/3 des familles n'ont jamais été mises en difficulté par le coût de l'école.

Avez-vous déjà été en difficulté à cause du coût de :

des excursions et voyages scolaires

41%

du matériel informatique

31%

de la rentrée scolaire

23%

de la cantine

14%

de la garderie

13%

Je ne suis pas concerné.e

33%

Le harcèlement à l'école inquiète 52% des parents

24% des parents (30% des parents bruxellois) ont fait face au harcèlement de leur enfant à l'école. Mais le phénomène préoccupe aussi les familles qui n'y ont pas été confrontées jusqu'à présent : pas moins de 52% des parents se disent inquiets du harcèlement scolaire. Le harcèlement préoccupe les parents d'enfants de tous âges : quel que soit le niveau scolaire, plus de la moitié des parents s'inquiètent de ce phénomène.

Parmi les parents confrontés au harcèlement de leurs enfants, plus de 4 sur 10 (41%) n'ont pas trouvé d'aide appropriée au sein de l'établissement scolaire.

Hors situations de harcèlement, près d'un quart des parents (24%) s'inquiètent des relations difficiles entre leur enfant et les autres enfants.

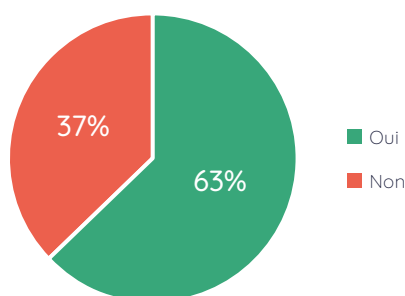
49% des parents d'élèves du secondaire sont inquiets des absences de professeurs

Les absences de professeurs préoccupent quant à elles 39% des parents et sont particulièrement relevées par les parents ayant un enfant en secondaire, dont la moitié (49%) s'inquiètent de ce phénomène. La réforme de la formation initiale des enseignants a vu le nombre d'années d'études passer de 3 à 4 ans, dont une partie opérationnalisée par une extension des stages, sans pour autant que les barèmes des enseignants soient revalorisés. Il en résulte une baisse importante des inscriptions : -22% l'an dernier. De plus, dans le système d'enseignement actuel, le taux d'abandon de jeunes enseignants après quelques années de travail est important : un nouvel enseignant sur trois quitte le métier dans les cinq ans. L'inquiétude des parents quant aux absences et à la pénurie d'enseignants est justifiée et se renforcera en l'absence de mesures en la matière.

27% des parents se disent quant à eux préoccupés par la question du travail scolaire à domicile (nombre de devoirs, quantité de travail). Cela ressort un peu plus chez les parents d'enfants de primaire (31%).

26% des parents sont préoccupés par la qualité des cours de langue à l'école (et davantage ceux qui ont un enfant en secondaire : 30%).

Dans les mois suivant votre séparation, avez-vous eu des difficultés à vous en sortir financièrement au quotidien ?



La séparation qui fait plonger

La séparation est un moment où tout bascule. Près de deux tiers des parents rencontrent des difficultés à nouer les deux bouts dans les mois qui suivent leur divorce. C'est un peu plus le cas encore des femmes (65%) que des hommes (59%). Les parents à bas revenus sont aussi davantage concernés par ces difficultés financières (77% de ceux gagnant moins de 2200€ net/mois) que de ceux gagnant davantage. Dans toutes les catégories socio-économiques toutefois, au moins la moitié des parents ont fait face à une chute de leur niveau de vie et à des difficultés financières après leur séparation.

La moitié des pensions alimentaires ne sont pas payées

Les femmes ont en moyenne des revenus moindres et elles ont davantage la garde exclusive ou à titre principal des enfants suite à une séparation, tout en faisant fréquemment face au non-versement des pensions alimentaires dues pour les enfants.

Alors que notre Baromètre 2022 alertait quant à une explosion des contributions alimentaires impayées, le Baromètre 2024 atteste d'un statut quo de cette situation catastrophique : 47% des parents censés toucher des contributions alimentaires ne les reçoivent jamais, ou pas dans les temps.

Pour la 1^{re} fois, nous interrogeons les parents à propos des frais extraordinaires : des frais exceptionnels, imprévisibles ou limités dans les temps que les parents séparés doivent se partager, comme un stage, un voyage scolaire, un appareil dentaire. Dans 53% des cas, ils ne sont pas payés ou pas dans les temps.

46% des parents en difficulté pour payer les frais de justice de leur divorce

Dans ce contexte financier difficile suite à leur séparation, près de la moitié (46%) des parents concernés par des frais de justice ont eu du mal à les payer.

42% des parents organisent l'hébergement des enfants à l'amiable

Il est interpellant de constater que 50% des parents n'ont pas d'accord homologué, de jugement ou de convention devant un notaire pour organiser l'hébergement de leurs enfants : soit parce qu'ils se sont arrangés à l'amiable sans faire homologuer leur accord par le tribunal de la famille (42%), soit parce qu'ils ont conclu un accord suite à une médiation, là aussi sans homologation (8%).

En pratique, le fait de ne pas avoir de document officiel pose de nombreux problèmes pour les parents : difficultés, pour celui des parents chez qui les enfants ne sont pas domiciliés, à être identifié comme ayant des enfant(s) à charge pour bénéficier de politiques publiques (logement social, aide juridique, aides pour les familles monoparentales, etc.), difficultés pour se répartir les avantages fiscaux, impossibilité de récupérer les pensions alimentaires pour les enfants impayées...

Les mesures pour sortir la tête de l'eau

82% des parents demandent un congé de conciliation

Plus encore que dans les baromètres précédents, les parents plébiscitent des mesures mises à l'agenda public par la Ligue des familles. Afin de répondre aux difficultés de concilier vie de famille et vie professionnelle, la Ligue des familles a imaginé en 2019 un congé de conciliation. Il permettrait de prendre chaque année 8 heures de congés payés supplémentaires, auxquelles il faut ajouter 8 heures par enfant et 8 heures pour les parents solo, sans justification à fournir à l'employeur et quand les parents le souhaitent. Le but ? Participer à la réunion de parents de 16h, aller chercher son enfant qui s'est blessé à l'école, arriver un peu plus tard le jour de la rentrée scolaire, accompagner son parent âgé chez le médecin...

Cette proposition est de plus en plus plébiscitée par les parents puisqu'ils sont aujourd'hui 82% à être favorables à cette mesure (contre 71% en 2022). Seuls 9 % ne sont pas demandeurs et 9% sont sans avis.

81% des nouveaux parents veulent un congé de paternité de 15 semaines

L'allongement du congé de paternité et co-maternité à 15 semaines, comme le congé de maternité, était déjà soutenu par 60% des parents en 2018 et 67% en 2020 et 2022. Ils sont à présent 76% à le demander, et même 81% chez les parents d'enfants de 0 à 3 ans. Les mères indépendantes placent quant à elle l'allongement de leur congé de maternité, resté bloqué à 12 semaines, au niveau de celui des mères salariées et fonctionnaires (15 semaines).

Une réduction du temps de travail

Dans trois domaines, la Ligue des familles a demandé aux parents de sélectionner les mesures les plus importantes pour eux parmi une liste, présentée dans un ordre aléatoire.

En ce qui concerne la conciliation entre travail et vie de famille, comme dans nos enquêtes de 2018 et 2022, la première mesure souhaitée par les parents est une réduction collective du temps de travail hebdomadaire, sans perte de salaire, que 43% des parents placent parmi leurs premières priorités – les femmes davantage (47%) que les hommes (38%), suivie par une hausse du nombre minimum de jours de vacances annuelles (25 au lieu de 20), vue comme une priorité par 40% des parents. Viennent ensuite un congé enfant malade rémunéré et un congé parental mieux payé.

A noter qu'il ne s'agit pas de la proportion de parents favorables à ces mesures mais de celle des parents qui placent ces mesures parmi leurs toutes premières priorités. Les parents pouvaient indiquer qu'ils ne soutenaient aucune de ces mesures, ce que 4% d'entre eux ont signalé.

La fourniture de repas sains et d'ordinateurs à l'école

Quand on demande aux parents de citer leurs deux priorités pour faire baisser les coûts scolaires, ils plébiscitent avant tout des repas chauds gratuits, sains et durables (40% des parents citent cette mesure parmi leurs deux premières priorités), puis la distribution d'un ordinateur aux élèves arrivant en 1re secondaire sans frais à charge des parents, considérée comme prioritaire par 37% des parents. L'option « je ne sais pas/aucune de ces mesures » a été sélectionnée par 6% des parents.

Des aides à l'isolation des logements, sans avancer d'argent

Enfin, en matière de transition climatique, les familles souhaitent en priorité des aides à l'isolation de leurs logements, sans que cela nécessite d'avancer les fonds nécessaires aux travaux – 44% des familles placent cette mesure parmi leurs trois premières priorités, puis un meilleur accès à l'alimentation locale et de saison (43%).



Caroline Timarche

Responsable du Service Etudes et Action Politique



La Ligue des familles ouvre ses portes à Jolimont

En cette rentrée 2024, la Régionale Centre de la Ligue des familles fait peau neuve et emménage dans ses nouveaux locaux au 65, chaussée de Jolimont à la Louvière.

Ce sont non seulement un nouvel espace de travail pour l'équipe mais également deux grandes salles pouvant accueillir nos publics pour diverses activités autour de la famille avec un espace enfant dédié.

Cet emménagement l'équipe l'attend depuis longtemps et pour que ce projet soit le plus adapté possible à tous et réponde à la mission et aux différents objectifs de la Ligue des familles, un travail de construction collective et d'aller/retour entre l'équipe, les responsables et la logistique a été mené depuis avril 2024.

L'équipe s'est d'abord donnée des valeurs et des principes communs auxquels chaque décision plus difficile à prendre a été confrontée :

- > Solidarité : avec les parents (faire nombre), avec les associations partenaires (faire nombre et échanges de savoirs), entre travailleurs (cohésion d'équipe, connaître tous les projets de la régionale, pouvoir travailler en binôme).
- > Bienveillance : accueil sans jugement
- > Amusement : prendre du plaisir
- > Familial : accessible avec des enfants, accueillant
- > Convivialité, calme et sérénité

En fonction de la mission et des objectifs de la Ligue des familles et des principes fixés, plusieurs chantiers ont été ouverts par l'équipe et tout ce qui a pu être fait collectivement l'a été pour que l'emménagement et le démarrage des activités se déroulent dans les meilleures conditions pour tous.

L'aménagement

Les projets

La communication

Les publics

Les partenaires



En ce qui concerne l'aménagement et surtout les choix de mobiliers, chaque étape a été réalisée de la manière la plus collective possible en respectant les principes fixés.

Au fur et à mesure du travail, l'équipe a retrouvé beaucoup de dynamisme et s'est attelée à faire en sorte que tout soit réalisé dans les temps, les séances de tri et d'emballage de caisses ont été des moments forts. Retrouver des souvenirs et se les partager, se remémorer des bons moments,

En ce qui concerne le lancement des activités, la régionale Centre démarre avec les ateliers FLE quotidiens avec comme plus-value, la possibilité aux parents d'enfants en bas âge de venir avec leurs petits puisqu'un espace enfant sera aménagé et que les sanitaires sont également adaptés à l'accueil des petits.

Progressivement, d'autres activités sur le lieu seront mises en place, un espace bébé/rencontres, des ateliers autour des thématiques liées à la famille, des permanences d'informaticiens publics, des ciné débats à thème et d'autres rencontres en fonction des attentes des familles dans le cadre de notre mission de transformation de la société pour qu'elle soit adaptée aux besoins de toutes les familles avec la parentalité comme angle d'attaque.

Nos activités extérieures en collaboration avec nos partenaires habituels comme l'ARC La Louvière, Lire et Ecrire CMB, Le CPAS de La Louvière et le PCS de La Louvière, La Donnerie du Centre et nos différents relais locaux à proximité continuent.



Delphine Hubert

Chargée de projet en éducation permanente
(Régionale Centre)

L'ALLAITEMENT, C'EST AU
MOINS JUSQU'À 6 MOIS.

LA TÉTINE, C'EST
VRAIMENT UNE FAUSSE
BONNE IDÉE.

TU DOIS ABSOLUMENT
PASSER AUX COUCHES
LAVABLES.

C'EST DANS SA CHAMBRE
QU'IL DOIT DORMIR !

COUVRE-LA PLUS, ELLE
VA PRENDRE FROID !



ÊTRE JEUNE PARENT, C'EST CROULER SOUS LES CONSEILS.

On vous dit tout (et son contraire) sur comment les apaiser, les habiller, les soigner, les nourrir...

Quel serait le meilleur conseil à donner aux parents ? Vous le connaissez : lire le Ligeur !

Saviez-vous que vous pouvez offrir 12€ de réduction à vos ami-e-s très facilement ? Il leur suffit d'utiliser votre numéro de membre comme code promo lors de leur affiliation.



Découvrez comment ça fonctionne sur
liguedesfamilles.be/parrainage

 la ligue des
familles